

<p>CHATEAU-ARNOUX INTERFLORA Fabilaure ARTISAN FLEURISTE DEPUIS 15 ANS</p>	<p>Stéphane Déméla SALON STEPHANE depuis 1990 Route Napoléon 04160 L'ESCALE tél : 04 92 64 14 07 salon.stephane@hotmail.fr</p>	<p>MANON confiseur - chocolatier</p>	<p>SUPER U Val Durance</p>
<p>moulin à huile depuis 1922 paschetta henry SAVONNERIE ARTISANALE 0470-ORAZON 0492 76 91 02 0492-PEIPIN 0492 64 14 02</p>	<p>Durance Travaux TERASSEMENT - RESEAUX - VOIRIE - AMENAGEMENT URBAIN</p>	<p>RESTAURANT Le San Sebastiano 9 rue des Lilas - 04 PEIPIN 09 51 29 75 08</p>	<p>Sunélia L'HIPPOCAMPE ★★★★★</p>
<p>SOPEI Société Provençale d'Équipement Industriels</p>	<p>MANSUY 04 VOLONNE</p>	<p>L'Éthérique 1962 éditeur de parfums</p>	<p>ARKEMA 04290 VOLONNE</p>
<p>Contrôle Technique AUTOVISION Peipin 04 Tél : 04 92 32 54 69</p>	<p>PON'S PNEUS Tél : 04 92 64 36 36 04160 Château-Amoux</p>	<p>SOPHIM</p>	<p>ETS MARROU Plantes Médicinales Plantes Légumières Compositions Florales Parfums 04290 VOLONNE Tél. 06 14 80 53 77</p>

VOLONNE Départ: 21h30

2^{ème} Edition **Trail**

LA NOCTURNE DES 2 TOURS

Samedi 08 juillet 2017

10,4km
Lampe frontale obligatoire

TRAIL 11^{ème} édition LESCALO

commune de L'Escale naturellement!

Les inscriptions sont limitées à 400 coureurs

A partir de 8h30
26 mars 2017

5KM
10KM
25KM

Trail court
Challenge
des trails de Provence

Mc Do Kids Trail : 2km
Marche : 9km

Infos et inscriptions
tcdeclic04@gmail.com
www.traildelescalo.fr
Tél: 06 80 02 26 23

Inscription en ligne
www.courirenfrance.com

NE ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CREDIT PHOTO DECIC 04

A lire attentivement - Règlement 2017

Art.1 Organisation :

Déclic04 organise le dimanche 26 mars 2017 le **"11ème Trail de l'Escalo"** sur la commune de l'Escalo – 04160. Epreuve individuelle de montagne ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés).

Quatre circuits: 2km, 5km, 10km, 25km. Une Marche de 9km. **Horaires des départs:** (Marche : 8h) – (25km : 8h30) – (10km : 9h30) – 5km (10h00) et 2km (10h30). Les catégories d'âges sont : 25km (1997 et avant), 10km (2001 et avant) pour le mini trail de: 5km (de 2003 et avant) et la course des enfants de 2km 2006 et avant).

Epreuve faisant partie du Challenge des Trails de Provence "Trail court" et du Super Challenge F.S.G.T

***Une barrière horaire sera mise en place pour le 25km. (1h30 au passage du 7,5km et 3h au 16km). Tous les coureurs qui ne seront pas dans les temps se verront diriger et accompagnés sur un retour direct à l'arrivée.**

Art.2 Inscriptions & Dossards :

Les inscriptions sont limitées à 400 coureurs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + accompagné du règlement. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (**avant le 24 mars**). Attention ! pour les engagements le samedi et sur place le jour de la course le tarif sera majoré de 5€ pour le 25km et 10km, de 3€ pour le 5km et ne donnera pas droit au buffet, ni à la dotation (*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera le samedi 25 mars à partir de 14h30 jusqu'à 19h00 à la salle culturelle de l'Escalo (M.A.C) au centre du village et sur place le jour de la course à partir de 7h00. Inscriptions en ligne et résultats: www.courirenfrance.com. Pour les infos et le programme sur : www.traildelescalo.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance :

Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. **Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition – Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Vous trouverez sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.**

Art.4 Matériel et conseil équipement : Recommandation de l'organisateur

Les concurrents doivent être chaussés convenablement, chaussure de trail ou autre modèle avec semelles non lisses, la gourde ou camelback isotherme conseillé, ravitaillement hors zone non autorisé. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et d'avancer ou retarder les horaires des départs en fonction des conditions météo et de décider du maintien de la manifestation.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours :

Renseignements techniques auprès de Marc Bévilacqua. **Tél: 06 80 02 26 23** ou par E-mail: tcdeclic04@gmail.com - Plans et profils sont téléchargeables sur le site: <http://www.traildelescalo.fr>

Art.7 Engagement moral des coureurs :

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code de la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses :

Dotation de la course aux 400 premiers inscrits. Seront récompensés le **1er et la 1ère au scratch** de chaque épreuve et les **trois premiers** de chaque catégorie (**H et F**). Un classement par équipe sera effectué sur les trois meilleurs temps. Challenge du nombre sur les trois distances. La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h30. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

A retourner avant le 24 mars 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 26 mars 2017 ---- 11ème Trail de l'Escalo

À retourner accompagné du **règlement à l'ordre de DECLIC 04** à l'adresse suivante:
Courir en France.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues - Tél : 06 80 02 26 23
Inscription en ligne: www.courirenfrance.com ou infos: www.traildelescalo.fr

Cochez votre distance: 25km 10km 5km 2km Marche (9km)

NOM :Prénom :

CLUB.....

Je suis détenteur (trice) d'une licence : FSGT – FFTRI – FSCF - FFA – UFOLEP – RAO

N° de Licence..... : Année de naissance : 19.....

Je ne suis pas détenteur (trice) d'une licence sportive (je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an)

Sexe : H ou F

Cochez votre choix:

tarif sans buffet (25km): 20€ tarif sans buffet (10km) : 15€

tarif sans buffet (5km) : 6€ tarif sans buffet (Marche): 3€

tarif sans buffet (2km) gratuit

***Buffet coureur 5€ et buffet accompagnant (prix unitaire : 6€) - Montant Total :€**

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Tél :E.mail :

L'inscription **avant le 23 mars** comprend : Une dotation de la course et ravitaillements. **Aucun buffet ne sera vendu le jour de la course. L'inscription à la course après le 24 mars sera majoré de 5€ pour le 25km et 10km et 3€ pour le 5km.**

En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA.

Date et signature du concurrent :

Les inscriptions sont limitées à 400 coureurs

* Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escalo du 26/03/2017. Catégories d'âges à partir de **2006 à 2000 (inclus)**.

à l'Escalo : Date :Signature des parents